



# Impôt sur les sociétés : le taux réduit de 15 % va être étendu à de nouvelles PME

Actualité législative publié le 12/10/2020, vu 861 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](http://Assistant-juridique.fr)

**Un amendement au projet de loi de finances pour 2021 prévoit en effet d'augmenter le plafond de chiffre d'affaires dans la limite duquel ce taux réduit s'applique.**

Actuellement, seules sociétés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 7,63 millions d'euros – et qui remplissent des conditions relatives à la détention de leur capital – bénéficient, en matière d'impôt sur les sociétés (IS) du « taux réduit PME » de 15 %.

Un amendement au projet de loi de finances pour 2021 propose de porter ce plafond à 10 millions d'euros par exercice ou par période d'imposition, ramené s'il y a lieu à douze mois.

Cet amendement doit encore être adopté par le Parlement mais il a d'ores et déjà reçu un avis favorable du Gouvernement.

Cette mesure permettra en outre d'aligner le plafond sur celui retenu pour la définition des petites entreprises (tandis que celui de 7,63 millions d'euros date de près de 25 ans).

Par contre, l'amendement n'envisage pas pour le moment de relever le montant maximal du bénéfice – 38.120 € par période de 12 mois – dans la limite duquel le taux de 15 % s'applique. Pourtant, ce seuil commence à faire date aussi puisqu'il a été institué en l'an 2000.

Source : [gerantdesarl.com](http://gerantdesarl.com)

Pour plus d'infos à ce sujet, voir notre dossier en ligne : [Quel est le taux de l'impôt sur les sociétés ?](#)

Dividendes : mode d'emploi

Dividendes : mode d'emploi

- Conditions de versement des dividendes
- Montant des dividendes

- Régime fiscal et social des dividendes
- Déclaration IFU et 2777

[Télécharger le guide](#)

## Articles sur le même sujet :

- [Réaliser une assemblée annuelle de SARL](#)
  - [Dividendes : mode d'emploi](#)
  - [Gérer un compte courant d'associé](#)
  - [Rémunérer un gérant de SARL](#)
  - [Remplir la déclaration de TVA CA12](#)
  - [Récupérer une facture impayée](#)
  - [10 astuces pour éviter les impayés](#)
  - [Guide pratique de la SARL](#)
- 
- [Comment déclarer et payer l'impôt sur les sociétés ?](#)
  - [Impôt sur les sociétés : le paiement des acomptes trimestriels](#)
  - [La contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés : êtes-vous concerné ?](#)
  - [Comment déclarer ses BIC ?](#)
  - [L'exonération d'impôt des entreprises nouvelles](#)
  - [Les frais de location sont-ils déductibles du bénéfice imposable ?](#)
  - [Les primes d'assurance sont-elles déductibles ?](#)
  - [Les commissions et honoraires sont-ils déductibles ?](#)
  - [Les frais de déplacement sont-ils déductibles du bénéfice imposable ?](#)
  - [Comment réaliser un bilan sans expert-comptable ?](#)
  - [Le rapport de gestion concerne-t-il les SARL ?](#)
  - [Comment réaliser le rapport spécial sur les conventions réglementées ?](#)
  - [Une SARL doit-elle déposer ses comptes annuels ?](#)
  - [Comment réaliser l'assemblée annuelle d'approbation des comptes d'une SARL ?](#)